

Note méthodologique¹

Depuis les années 1990, l'OIF assure une estimation du nombre de francophones à l'échelle mondiale. Dans les années antérieures, il revenait à chaque pays d'évaluer le nombre de personnes ayant une connaissance de la langue française, qu'elle soit partielle ou complète². En cumulant les chiffres obtenus d'un pays à l'autre, l'OIF fournissait le nombre estimé de francophones dans le monde. Ces estimations de référence apparaissaient cohérentes et réalistes. Il était néanmoins possible de les actualiser et d'améliorer la fiabilité des chiffres. En effet, pour certains pays, une mise à jour s'imposait car le nombre ou le pourcentage de francophones était systématiquement repris d'un rapport à l'autre. Pour d'autres pays, les estimations semblaient sous-estimer ou surestimer le nombre de francophones. Dans le souci d'actualiser et de fiabiliser ces données, l'OIF a choisi de valider, par le biais de sources externes, les estimations des États.

Le processus de validation a conduit à apporter des modifications à la définition même des francophones pour plusieurs pays, surtout africains. Cette modification est justifiée par le fait que les données disponibles ne concernent pas toujours la connaissance de la langue française à l'oral mais plutôt à l'écrit. Par ailleurs, toujours pour les pays africains, les informations ne concernaient pas les francophones âgés de moins de 10 ans. Par conséquent, pour plusieurs pays, le pourcentage de francophones a dû être calculé aux moyens de deux méthodes d'estimation qui vont être précisées ci-dessous. Ce changement de définition et la réduction du champ d'observation à la population des 10 ans et plus entraînent une forme de cassure entre les estimations présentées jusqu'à aujourd'hui.

La comparaison entre les estimations produites antérieurement et celles-ci est par conséquent déconseillée dans le cas de plusieurs pays. C'est par le recours à trois grandes sources de données que ce nouveau processus de validation a pu être mis en œuvre.

Sources de données

Peu de pays ont à leur disposition une base de données qui présente un volet très élargi sur la connaissance des langues, quelle qu'en soit la définition. Pour analyser les estimations produites par les pays, trois sources de données ont été mobilisées : les recensements, les enquêtes sur des thèmes divers ayant en commun de permettre d'induire des informations sur la connaissance du français et les données sur l'éducation.

Recensements

Dans la majorité des pays membres et observateurs, un recensement de la population est effectué tous les cinq ou 10 ans et les données sont mises à la disposition des requérants sur demande. Les recensements constituent une source de données idéales pour produire des estimations puisque les questionnaires sont normalement remplis par l'ensemble des habitants du territoire. D'un pays à l'autre, les questions posées dans les recensements varient. Certains sont courts, d'autres longs et couvrent différents thèmes. Cependant, mis à part le recensement canadien qui compte un volet linguistique très détaillé, peu de recensements comportent plus d'une question sur les langues.

¹ Des explications détaillées sont consultables dans l'édition : [La langue française dans le monde 2010](#), Nathan.

² Les États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF étaient saisis officiellement par un questionnaire comportant, entre autres, la question suivante : « Quelle est l'estimation du nombre de francophones? Préciser : Francophones (personnes capables de faire face, en français, aux situations de communication courante) et Francophones partiels (personnes ayant une compétence réduite en français, leur permettant de faire face à un nombre limité de situations). »

Dans la majorité des recensements européens et asiatiques, une seule question sur la langue est posée, et très souvent il s'agit d'une question sur la langue maternelle. Cette unique question n'est pas suffisante pour valider les estimations du nombre de francophones car dans la très grande majorité des pays membres et observateurs de l'OIF, la langue française n'est pas la principale langue maternelle des habitants. Dans quelques recensements figure une question sur la langue maternelle et sur la langue d'usage au foyer. Bien que cette question nous permette d'identifier des francophones supplémentaires, ceux qui n'ont pas le français comme langue maternelle mais qui le parle à la maison, cette question ne permet toutefois pas d'estimer l'ensemble des francophones qui connaissent la langue française.

Dans certains pays, dont la Hongrie, la Lituanie et la Lettonie, s'ajoute à la question sur la langue maternelle une question sur la connaissance d'autres langues. Le répondant est dès lors en mesure d'affirmer s'il connaît une autre langue que sa langue maternelle, et de préciser laquelle ou lesquelles. Par ce biais, il est aisément possible de valider les estimations du nombre de francophones, puisqu'est révélé le nombre de personnes qui ont une connaissance de la langue française, que le français soit langue maternelle ou non. Malheureusement, peu de pays posent une telle question à l'occasion de leurs recensements, ce qui oblige à utiliser d'autres sources pour procéder à la validation des estimations.

Dans quelques pays africains, une question sur la langue d'usage ou sur la langue couramment parlée est ajoutée. Ces deux questions ne permettent d'estimer que très sommairement le nombre de francophones, puisque ceux qui n'utilisent pas le français à la maison ou qui parlent couramment une autre langue ne sont pas comptabilisés. Cependant, dans quelques États, une question sur la langue dans laquelle le répondant sait lire et écrire est présente. Sachant que le français n'est qu'à de très rares exceptions près une langue maternelle et qu'il est appris à l'école, le nombre de personnes alphabétisées en français recouvre la quasi-totalité des francophones. Toutefois, le fait d'utiliser cette variable amène à modifier la définition des francophones dans certains États africains. Bien que dans plusieurs pays africains, les recensements soient une excellente source de données permettant de dénombrer les francophones alphabétisés, plusieurs de ces recensements ne sont malheureusement pas très récents. De plus, les intervalles de temps intercensitaires ne sont souvent pas très constants dans bon nombre de pays africains.

Malgré ces inconvénients, il n'en reste pas moins que plus de **20 pays membres et observateurs de l'OIF possèdent une base de données tirée des recensements** où des variables sur la connaissance des langues sont disponibles et suffisantes pour avancer des estimations fiables pour quelques pays africains et européens ainsi que pour le Canada.

Enquêtes

Pour étayer ses estimations, l'OIF a eu recours aux données tirées d'enquêtes réalisées dans certains pays européens et africains. Cependant, très peu d'enquêtes nationales contiennent un volet linguistique. Pour pallier cette lacune, dans le cas des pays européens, l'OIF s'est fondé sur les résultats tirés de deux enquêtes réalisées par Eurostat dans plus d'une vingtaine de pays au cours des dernières années : Eurobaromètre (2005) et *Adult Education Survey* (2007).

Dans le cas des pays africains, les **Enquêtes démographiques et de santé** (EDS), financées par l'Agence américaine de développement internationale (USAID) et réalisées dans plus de 85 pays, collectent entre autres des données sur la scolarisation et l'alphabétisation. Bien qu'aucune question ne soit directement posée sur la connaissance des langues, des informations obtenues sur l'alphabétisation permettent

d'évaluer indirectement le nombre de francophones pour plusieurs pays africains dans lesquels le français est la langue d'enseignement.

Au total, les données d'enquêtes auront permis de valider les estimations du nombre de francophones dans près d'une quinzaine de pays africains et d'une vingtaine de pays européens. Toutefois, ces enquêtes ne concernent pas toujours l'ensemble de la population : les questions sont régulièrement posées aux gens âgés de 15 ans et plus. Dès lors, pour dresser un portrait de l'ensemble de la population francophone, il a fallu mobiliser des données sur l'éducation, et plus précisément sur le nombre d'élèves inscrits à des cours de français, langue d'enseignement, langue seconde ou langue étrangère.

Données concernant l'éducation

Dans les questionnaires adressés par l'OIF aux États, une section portait sur l'éducation où il était demandé d'inscrire le nombre d'élèves recevant des cours en français ou des cours de français de langue seconde/étrangère, et ce, pour tous les niveaux. Pour certains pays, notamment dans le cas des pays européens, ces données ont permis d'estimer le nombre de francophones âgés de moins de 15 ans. Dans les pays où le français est la langue d'enseignement, le nombre de jeunes francophones a été obtenu par le biais des données diffusées en ligne par l'Institut de statistique de l'Unesco (ISU)³. Chaque année, l'ISU collecte de nombreuses données concernant une multitude de variables liées à l'éducation dans tous les pays du monde. Dans certains cas, ces données ont permis de confirmer les données communiquées par les États.

Par le biais des trois sources précédemment évoquées, les estimations avancées par les États ont pu être validées pour près de 50 pays des continents américain, européen, africain et asiatique. Malheureusement, pour près d'une vingtaine de pays, il n'aura pas été possible de faire aboutir le processus de validation, faute de données. Pour ces pays, nous avons donc pu appuyer nos estimations sur les chiffres fournis dans les derniers rapports portant sur le nombre d'apprenants, le taux de scolarisation et sur certaines enquêtes réalisées par des réseaux de chercheurs de l'Agence universitaire de la Francophonie. La méthodologie suivie pour produire ces estimations varie d'une région du monde à l'autre. En effet, en fonction des données disponibles et du statut de la langue dans chaque pays, une méthodologie adaptée devait être appliquée.

Afrique et Moyen-Orient

En Afrique et au Moyen-Orient, le statut de la langue française varie énormément d'un pays à l'autre. Alors que dans certains pays le français est la seule langue officielle, dans d'autres, une des langues officielles alors que dans d'autres encore il n'a aucun statut. Il en est de même pour la langue d'enseignement. Certains pays membres ou observateurs ont un système d'éducation où le français est la seule langue d'enseignement, d'autres offrent une éducation en français à partir d'un certain niveau scolaire seulement, en alternance avec une autre langue du pays. Dans d'autres pays enfin, le français est uniquement enseigné comme langue étrangère. Conséquemment, sachant en plus que le type de données disponibles varie largement d'un pays à l'autre, il est impossible d'appliquer une méthode d'estimation uniforme pour cette trentaine de pays. Pour choisir la méthodologie appropriée à chaque pays, cet ensemble a été divisé en deux catégories : une première catégorie de pays où le français est la seule langue d'enseignement et où

³ http://www.uis.unesco.org/ev.php?ID=2867_201&ID2=DO_TOPIC

une méthode d'estimation indirecte a été appliquée; une seconde catégorie de pays où le français n'est pas la seule langue d'enseignement ou bien est enseigné à titre de langue étrangère et pour lesquels une méthodologie beaucoup plus simple a suffi.

Pays où le français est la seule langue d'enseignement

Dans les pays où le français est la seule langue d'enseignement, même si les données directes sur la connaissance des langues sont insuffisantes, nous sommes en mesure d'évaluer assez justement le nombre de francophones par le biais de données sur l'éducation. Puisque les individus apprennent le français à l'école (où le français est la seule langue d'enseignement), la population des francophones équivaut à peu près à la population scolarisée du pays. Par conséquent, dès lors que le recensement donne le nombre de personnes alphabétisées, le nombre approximatif minimal de francophones est connu. Certes, le niveau de compétence varie en fonction du nombre d'années d'études, mais cette variable permet tout de même de dresser un portrait assez complet et réaliste de la situation. Dans plusieurs pays africains où le français est la seule langue d'enseignement, soit les recensements ne contenaient pas de question sur la langue d'alphabétisation, soit ils dataient de plusieurs années, voire de plus d'une décennie. L'objectif ultime de notre exercice étant de produire des estimations qui soient les plus justes et les plus actuelles possible, une autre source de données a été mobilisée, à laquelle a été appliquée une méthode d'estimation indirecte.

Méthode d'estimation indirecte

L'objectif de cette méthode est d'estimer le pourcentage de personnes qui ont une connaissance de la langue française, qu'elle soit partielle ou complète, dans les pays africains où le français est la principale langue d'enseignement. Elle a été développée par une étudiante démographe, Camille Bouchard-Coulombe, grâce à une bourse du ministère des Relations internationales du Québec ; cette étudiante a effectué un stage professionnel à l'Observatoire de la langue française. Sa méthode a été validée par Richard Marcoux, responsable de l'ODSEF, partenaire de l'OIF.

Camille Bouchard-Coulombe s'est basée sur le travail de Moussa Bougma⁴, qui a utilisé les données des recensements burkinabés de 1985, 1996 et 2006 dans le but d'analyser l'évolution des dynamiques linguistiques au Burkina Faso. Sachant que le français est la langue officielle du pays mais que plusieurs autres langues détiennent le statut de langues nationales ou locales, il s'est, entre autres, intéressé à la place du français dans cette société par rapport aux autres langues en considérant les variables sur l'alphabétisation et la langue couramment parlée.

À partir des données du recensement burkinabé de 1985, M. Bougma (2010) a élaboré une grille dans laquelle la proportion des personnes alphabétisée en français est inscrite en fonction du nombre d'années d'études et du groupe d'âge. À partir de ce tableau, il est possible d'estimer indirectement le nombre de personnes alphabétisées en français même si nous n'avons pas l'information. Pour ce faire, il suffit de créer, pour un pays africain donné, un second tableau dans lequel l'effectif de population est catégorisé selon le groupe d'âge et le nombre d'années d'études. Pour dresser ces tableaux, ont été exploitées les données des fichiers « ménage » des **Enquêtes démographiques et de santé** (EDS), réalisées dans plus de

⁴ Moussa Bougma, *Dynamique des langues locales et de la langue française au Burkina Faso : un éclairage à travers les recensements généraux de la population (1985, 1996 et 2006)*, rapport de recherche de l'ODSEF (Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone), Université Laval, Québec, 2010, http://www.odsef.fss.ulaval.ca/Upload/odsef_rrmbougma2010._18022010_110928.pdf

85 pays, qui collectent entre autres des données sur la scolarisation et l'alphabétisation. Pour plusieurs pays à l'étude, différentes enquêtes EDS ont été réalisées dans les 15 dernières années. Par conséquent, dans plusieurs pays, le nombre de francophones a pu être calculé à deux moments précis dans le temps, ce qui permet de faire une projection linéaire et ainsi d'obtenir des estimations du nombre de francophones en 2010. Lorsque cette projection linéaire n'était pas possible, par exemple s'il n'y avait qu'une seule enquête EDS effectuée dans un pays donné, alors le taux de cette seule enquête effectuée a été reporté (appliqué) à la population de 2010 du pays correspondant.

Pour quelques pays cités dans cette section, des données tirées d'un recensement ou d'enquêtes nationales permettaient d'estimer le nombre de francophones, c'était notamment le cas pour le Bénin, le Burkina Faso et le Sénégal. En comparant ces données nationales aux résultats obtenus à l'aide des enquêtes EDS et de la méthode d'estimation indirecte, il a été constaté que les estimations du nombre de francophones étaient les mêmes. La fiabilité de cette nouvelle méthodologie d'estimation du nombre de francophones dans les pays où le français est la seule langue d'enseignement se trouve donc vérifiée.

Ensuite, il faut calculer la proportion des personnes alphabétisées en français sur l'effectif de la population selon le groupe d'âge correspondant, ce qui donne concrètement le nombre de personnes que nous estimons de façon indirecte comme alphabétisée en français. En divisant le nombre d'individus que nous estimons alphabétisés en français par la population totale, on obtient le pourcentage des personnes qui ont une connaissance du français pour un pays africain donné.

Pays à l'étude

La méthode d'estimation indirecte a été utilisée pour 13 pays africains : Bénin - Burkina Faso - Centrafrique - Congo - Congo (République démocratique du) - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Mali - Niger - Sénégal - Tchad - Togo. D'autres pays ont le français comme unique langue d'enseignement, cependant, faute de données sur l'éducation, ces pays ont dû être classés dans la catégorie « Autres ».

Limites

Bien que cette méthode permette d'estimer indirectement le nombre de francophones dans des pays où, à première vue, il était impossible de la faire directement à partir des données disponibles, elle comporte néanmoins quatre principales limites.

Francophones âgés de 10 ans et plus

De nombreuses études, dont celles de M. Bougma (2010) et de l'Unesco, démontrent qu'il faut environ quatre à six années d'études pour être à l'aise dans une langue. Sachant que les enfants entrent à l'école vers six ans, ils commenceraient donc à maîtriser la langue française vers l'âge de 10 ans. Par conséquent, nous pouvons valablement les considérer comme francophones à partir de cet âge. N'ayant pas de données sur la connaissance des langues à l'oral, quel que soit l'âge, nous n'avons pas d'autres choix que de baser nos estimations sur des données de scolarisation. Par le fait même, nos francophones ne peuvent théoriquement pas avoir moins de 10 ans. En estimant la population francophone âgée de 10 ans et plus, deux choix se présentent : soit calculer la proportion de francophones (âgés de 10 ans et plus) par rapport à la population totale, soit la rapporter à la seule population âgée de 10 ans et plus. Selon l'une ou l'autre option, les résultats sont grandement modifiés dans les pays africains où la population est très jeune.

Francophones et alphabétisation

Par le biais de la méthode d'estimation indirecte, ne peuvent être pris en compte que les francophones sachant lire et écrire le français. Ce qui pose problème, notamment en Côte-d'Ivoire, où la proportion de francophones « informels », c'est-à-dire de personnes parlant le français mais ne sachant ni le lire, ni l'écrire, semblerait assez importante. Toutefois, très rares sont les pays où des données sur l'aptitude des gens à parler le français sont disponibles. Conséquemment, en ayant recours à cette méthode d'estimation indirecte, la définition des francophones dans tous les pays africains où nos estimations sont produites à partir de données liées à la scolarisation s'en voit modifiée. Sont donc définis comme francophones tous ceux qui savent lire et écrire la langue française, indépendamment du niveau de compétence.

Une seule catégorie de francophones

Dans les estimations précédentes, les francophones étaient scindés en deux catégories. D'une part les francophones définis comme personnes « capables de faire face, en français, aux situations de communication courante », et d'autre part les francophones partiels, c'est-à-dire les personnes « ayant une compétence réduite en français, leur permettant de faire face à un nombre limité de situations ». La méthode d'estimation indirecte ne permet pas de distinguer aussi aisément deux catégories de francophones. Certes, il serait possible de considérer tous les gens ayant achevé le cycle d'étude primaires comme francophones, et comme francophones partiels tous ceux qui n'ont pas terminé leurs études primaires. Cependant, la méthode ne permet pas d'évaluer le niveau de compétence des individus concernés. Il serait donc totalement arbitraire et subjectif de diviser les francophones en deux catégories en fonction du nombre d'années d'études, d'autant que les âges d'entrée et de sortie comme les taux de redoublement sont variables. Nous avons donc fait le choix de grouper en une seule catégorie tous les francophones estimés à partir de cette méthode, donc tous les francophones issus de pays où le français est la seule langue d'enseignement et pour lesquels nous disposons de données tirées des enquêtes EDS.

Taux de scolarisation et année de référence

Enfin, pour le Sénégal, outre la relative stagnation des taux de scolarisation, il faut préciser que, faute de résultats d'une enquête antérieure, il n'a été possible de retenir que le taux constaté pour l'année 2005 et l'appliquer directement à l'année 2010, alors qu'il est raisonnable de considérer qu'une augmentation est intervenue entre-temps, comme c'est le cas dans tous les pays pour lesquels il existait deux repères temporels permettant de calculer un rythme théorique de progression. Il en va de même pour le Tchad, pour lequel il n'y avait de données sur la population et le niveau d'étude que pour une seule année (2004) et où il a fallu également tenir compte de la présence d'une autre langue d'enseignement (arabe).

Les estimations produites pour le rapport de 2010 s'inscrivent davantage comme un « nouveau départ » plutôt que dans un processus de continuité. Bien qu'elles ne permettent pas, en toute rigueur, de mesurer l'évolution du nombre de francophones pour les pays considérés depuis le rapport précédent, elles permettent en contrepartie de valider la plupart des estimations produites antérieurement et d'avoir une image plus juste, bien que minimaliste, de la situation.

Pays où le français n'est pas la seule langue d'enseignement ou bien est enseigné à titre de langue étrangère ou seconde

Dans les pays où le français n'est pas la seule langue d'enseignement et où il est enseigné à titre de langue étrangère/seconde, c'est l'existence de données nationales sur la connaissance des langues qui a rendu possible l'estimation des francophones.

Pays à l'étude

Cinq pays sont concernés par cette méthode de validation : Cameroun, Comores, Maroc, Mauritanie et Rwanda.

Sources

Dans le cas du Cameroun, les données proviennent de la troisième enquête camerounaise auprès des ménages 2007 (ECAM3). Les données des quatre autres pays proviennent des recensements : pour les Comores c'est le recensement de 2003 ; le Maroc celui de 2004 ; la Mauritanie celui de 2000 et le Rwanda le recensement de 2002. Alors que pour le Maroc, la Mauritanie et le Rwanda, des informations étaient disponibles sur la/les langue(s) parlées par les répondants, pour le Cameroun et les Comores les données portaient sur la langue lue et écrite par les habitants. De plus, l'échantillon différait de pays en pays : alors que pour le Maroc et la Mauritanie la question était posée aux individus âgés de 10 ans et plus, au Cameroun et aux Comores elle était posée aux personnes âgées de plus de 15 ans et au Rwanda aux individus de tous âges. Grâce à ces données, les estimations, issues des rapports précédents sur le nombre de francophones dans ces cinq pays d'Afrique, ont pu facilement être validées.

Limites

Francophones âgés de plus 10 ou 15 ans

Les données disponibles limitent, sauf dans le cas du Rwanda, les échantillons à la population âgée de plus de 10 ou 15 ans. Certes, ce n'est qu'un nombre très faible d'enfants de moins de 10 ans qui sont susceptibles d'être considérés comme francophones, surtout dans un pays où le français n'est pas la langue d'enseignement. En revanche, dans le cas du Cameroun et des Comores, où le nombre de francophones est estimé en tenant compte uniquement des personnes âgées de 15 ans ou plus, il s'agit d'une vraie lacune qui est impossible de combler. Il serait possible d'utiliser les données sur l'éducation, mais ne disposant pas de données par groupe d'âge, il est difficile d'estimer le nombre de Camerounais et de Comoriens âgés entre 10 et 15 ans.

Francophones et alphabétisation

De plus, la définition du mot « francophones » peut varier selon les pays. La définition des francophones se limitant à la capacité à lire et à écrire le français, comme au Cameroun et aux Comores, sous-estime le nombre de francophones réels, comparativement au Maroc, Mauritanie et Rwanda, où les francophones sont définis comme ceux qui parlent la langue française.

Europe

En Europe, hormis les États et gouvernements où le français est langue officielle (souvent aux côtés d'autres langues), le statut de la langue française est celui de langue étrangère. Les estimations sur le

nombre de francophones ont été produites pour 19 des 26 pays européens à partir de données issues de quelques enquêtes nationales et européennes sur l'éducation.

Pays à l'étude

Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, France, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suisse et Ukraine.

Sources

Les données sur les langues étaient disponibles dans deux enquêtes réalisées par Eurostat. Comme ces enquêtes contenaient des variables concernant le niveau de connaissance de la langue française, il a été possible de classer les francophones en deux catégories (« francophones » et « francophones partiels »). La première de ces enquêtes est **Eurobaromètre**, qui a été réalisée en 2005, était axée sur la connaissance des langues dans plus de 25 États membres de l'Union européenne ainsi qu'en Bulgarie, Croatie, Roumanie, Turquie et dans la communauté chypriote turque (pays alors candidats à l'UE). Dans chaque pays, un échantillon représentatif de la population âgée de 15 ans et plus a été interrogé. Des questions concernant la langue maternelle ainsi que la connaissance d'autres langues (avec des précisions sur les niveaux de compétences) lui ont été adressées. À partir des résultats de cette recherche, il a été possible d'estimer la proportion de gens âgés de 15 ans et plus qui, soit ont le français comme langue maternelle, soit ont une connaissance partielle ou complète de cette langue à titre de langue étrangère. La deuxième enquête d'Eurostat utilisée, intitulée **Adult Education Survey**, a été réalisée en 2007 et portait sur l'éducation des adultes dans 29 pays européens. L'objectif était de collecter des données sur l'éducation tout au long de la vie des adultes âgés de 25 à 64 ans. Cette enquête a l'avantage d'avoir concerné un échantillon assez important des populations européennes et de contenir un volet sur la connaissance des langues. Une fois de plus, les participants devaient préciser leur langue maternelle, les langues étrangères qu'ils maîtrisaient ainsi que leur niveau de connaissance.

D'autres enquêtes ont été utilisées pour certains pays: par exemple, la Suisse, n'étant ni membre ni candidate à l'Union européenne, Eurostat n'a pas réalisé les deux enquêtes précédemment mentionnées sur ce territoire. Les données proviennent d'une part d'un **programme de recherche national intitulé « Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse »**, une enquête sur les conditions favorables et défavorables au multilinguisme a été produite en 2006. Le questionnaire a été adressé à un échantillon représentatif de la population âgée de plus de 18 ans. La question sur la connaissance du français était posée à tous les Suisses qui n'avaient pas le français comme langue maternelle. D'autre part, les données sur la langue maternelle ont été obtenues à partir des données du recensement suisse de 2000.

Pour le Luxembourg, c'est l'enquête nationale « **Baleine Bis** », effectuée en 2008 qui a permis de recueillir des informations sur la connaissance des langues parmi la population luxembourgeoise âgée de 18 à 70 ans. Eurostat n'ayant pas effectué l'enquête sur l'éducation des adultes au Luxembourg, l'enquête "Baleine bis" a permis de corroborer les résultats fournis par l'enquête Eurobaromètre.

Andorre n'étant pas non plus membre de l'Union européenne, aucune étude concernant les langues dirigée par Eurostat n'est disponible pour ce pays. Toutefois, une étude nationale a permis de dénombrer les francophones dans cet État. Cette étude⁵, « **Coneixements i usos lingüístics de la població d'Andorra 2009: situació actual i evolució 1995-2009** », conduite en 2009 avec un échantillon représentatif de la population

⁵ Dans ce cas, l'enquête ne comptabilisait pas les enfants de zéro à quatre ans qui ont le français comme langue maternelle.

âgée de 15 ans et plus, comportait en effet plus de 60 questions sur la connaissance et l'utilisation des langues dans toutes les sphères de la vie privée et publique des individus.

La France est traitée comme les années précédentes avec une distinction entre la métropole et les départements, collectivités et territoires d'outre-mer. Pour ces derniers, en l'absence de données nouvelles, les pourcentages présentés lors de l'édition précédente ont été appliqués à la population de 2010⁶, en tenant compte, le cas échéant, des résultats de l'étude conduite par l'équipe de chercheurs de l'AUF sur la situation du français dans l'océan Indien (pour Mayotte et La Réunion).

Autres catégories

Quelques autres pays disposaient d'enquêtes spécifiques comprenant des données nationales sur la connaissance des langues, dont le français, que nous avons directement reprises : Canada⁷, Québec (Canada)⁸, Nouveau-Brunswick⁹ et Ukraine. Dans le cas de Monaco¹⁰, le chiffre fourni par le dernier recensement ne concernait que la langue maternelle du répondant, ce qui, dans le contexte monégasque, ne rend pas du tout compte du nombre réel de francophones.

Pour d'autres pays, en l'absence de statistiques ou d'enquêtes précises, nous avons choisi de reprendre – lorsqu'elles étaient cohérentes avec les données antérieures, avec les chiffres de l'enseignement du et en français disponibles et avec d'autres constatations¹¹ – les estimations proposées par les autorités nationales dans leurs réponses à notre questionnaire (Arménie, Cambodge, Égypte, Ex-Rép. Yougoslave de Macédoine, Guinée équatoriale, Maurice et Seychelles) ou, à défaut, celles suggérées par les réseaux de coopération culturelle et linguistique francophones (Burundi, Cap-Vert, Djibouti, Ghana, Guinée-Bissau, Haïti, Laos, Liban, Madagascar, São Tomé et Príncipe, Thaïlande, Vanuatu et Vietnam). Dans ces cas de figure, nous avons tenu compte, pour les pays de l'océan Indien, des résultats présentés par les chercheurs de l'AUF. Pour d'autres pays, faute de données externes et de réponses des États, nous avons reporté les estimations présentées dans le rapport précédent. Pour l'ensemble de ces pays, nous avons toutefois tenu compte de la place du français dans le système éducatif et des données sur la scolarisation. C'est en nous appuyant sur ces données que nous avons pu valider les estimations communiquées par les États, ou décidé de reprendre les estimations antérieures.

Enfin, en l'absence totale de toute source, même peu fiable, nous avons préféré ne communiquer aucune estimation (Géorgie et Serbie), sauf pour la Dominique et Sainte-Lucie, pays pour lesquels des observations directes rapportées lors de missions d'agents de l'OIF ont été jugées suffisamment crédibles, en raison, notamment, du nombre peu élevé de la population totale de ces territoires.

⁶ Sauf mention contraire, le chiffre retenu pour la population des pays et des territoires est issu de World Population Prospects : The 2008 Revision Population Database, <http://esa.un.org/unpp/>

⁷ Réponse officielle du Canada au questionnaire de l'Observatoire selon les données du recensement de 2006 concernant la connaissance des langues officielles (français seulement + anglais et français).

⁸ Selon les données du recensement de 2006 concernant la connaissance des langues officielles (français seulement + anglais et français). Les résultats du recensement de 2010 n'étaient pas prêts pour la publication du rapport de 2010.

⁹ Idem.

¹⁰ Selon le recensement de 2008, le nombre de personnes dont la langue maternelle est le français en Principauté s'élève à 17 808 personnes, ce qui représente 57,2 % de la population.

¹¹ La grille d'observation établie par le professeur Robert Chaudenson, dont les résultats ont été publiés pour plusieurs pays dans Robert Chaudenson et Dorothee Rakotomalala (coordonnateurs), Situations linguistiques de la Francophonie. État des lieux, réseau « Observation du français et des langues nationales » de l'Agence universitaire de la Francophonie, 2004, nous a particulièrement servi dans ce cas.